

INTERVENTION • FORMATION • PRÉVENTION

Ville de
Rivière-du-Loup

RAPPORT ANNUEL

2015

Photo : François Desjardins



SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Table des matières

Mot du directeur	3
1. Profil de l'organisation.....	5
2. Les activités du SSI de Rivière-du-Loup	7
3. Les ententes intermunicipales	9
4. Administration du Service	10
5. Bilan de l'année	13
6. Assistance intermunicipale.....	20
7. Les appels santé – Premiers répondants.....	21
8. La prévention	23
9. Formation et entraînement.....	29
10. Pour nous joindre.....	42

Table des tableaux et figure

Tableau 1 – Participation aux comités -----	11
Tableau 2 – Tableau des statistiques -----	13
Tableau 3 – Montant de pertes pour les cinq dernières années -----	14
Tableau 4 – Évolution du nombre d’appels par type d’événements -----	14
Tableau 5 – Indicateurs de gestion -----	15
Tableau 6 – Tableau des pertes -----	16
Tableau 7 – Évolution du taux de pertes par habitat -----	16
Tableau 8 – Taux d’incendie par 1 000 habitants -----	17
Tableau 9 – Évolution du taux d’appels d’urgence / Incendie de structure -----	18
Tableau 10 – Nombre d’appels par type d’événement -----	18
Tableau 11 – Temps d’intervention moyen -----	19
Tableau 12 – Sommaire des appels santé -----	21
Tableau 13 – Nombre d’activités de prévention -----	25
Tableau 14 – Avertisseurs de fumée -----	25
Tableau 15 – Éducation du public -----	26
Tableau 16 – Alarme incendie -----	28
Tableau 17 – Cumulatif des heures de formation, d’entraînement et d’enseignement -	30
Figure 1 – Atelier pratique sur la ventilation -----	31
Tableau 18 – Cumulatif des heures en acquisition de connaissances -----	32
Tableau 19 – Cumulatif des heures en maintien des compétences -----	34
Tableau 20 – Comparatif des heures en entraînement et maintien des compétences --	35
Tableau 21 – Moyenne d’heures de formation et d’entraînement par pompier -----	38
Tableau 22 – Heures de formation continue par équipe -----	38
Tableau 23 – Diplômes émis -----	41

Mot du directeur

Monsieur le Maire,
Membres du Conseil municipal,
Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

En tant que directeur du Service de la sécurité incendie, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités annuel 2015.

En parcourant le rapport, vous serez à même de constater que de nombreux efforts ont été investis par l'ensemble du personnel afin de maintenir le meilleur service à la population.

Au cours des dernières années, beaucoup d'énergie a été consacré au développement du Centre de formation. Aujourd'hui, nous sommes extrêmement fiers de nos réalisations. Nous offrons la formation menant à l'obtention du Diplôme d'enseignement professionnel en sécurité incendie. Ceci sous l'égide de l'Institut de Protection contre les Incendies du Québec (IPIQ). Depuis 2012, c'est plus d'une cinquantaine de pompiers qui ont reçu cette formation ici à Rivière-du-Loup. C'est un gain notable en matière de compétence locale, mais aussi une économie substantielle pour les municipalités participantes. Par ailleurs, en tant que gestionnaire de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ) nous sommes tout aussi fiers d'offrir une gamme complète de cours dans les programmes suivants : Pompier I, Pompier II, désincarcération, autopompe, matières dangereuses et officier non urbain. Un bravo tout spécial à notre équipe d'instructeur.

Du côté de la prévention, je ne peux passer sous silence le dévouement de l'équipe de préventionniste, mais aussi celui des pompiers dans son ensemble. Un travail colossal est réalisé annuellement afin de maintenir un haut niveau de rendement en matière d'inspection et d'éducation du public. Bien que nous constatons une hausse des appels de nature incendie, on dénote une baisse des pertes, mais surtout aucune perte de vie au cours des six (6) dernières années.

Finalement au niveau des opérations, on constate qu'un haut niveau de performance et de professionnalisme s'installe progressivement. Les pompiers sont beaucoup plus

expérimentés et formés qu'auparavant. Le niveau de compétence terrain atteint des niveaux inégalés ici à Rivière-du-Loup. Cela se traduit par des interventions plus rapides et surtout plus efficaces. On gagne donc en efficience.

Je suis particulièrement fier que nos pompiers aient la possibilité de s'impliquer dans l'accompagnement et le développement de nos partenaires en incendie. Les pompiers de la Ville sont heureux de collaborer au développement et au rayonnement des pompiers des casernes satellites que sont : Notre-Dame-du-Portage, St-Modeste et L'Isle-Verte. Ces derniers ont accès au même programme de formation et sont en mesure d'apporter à leur tour toute l'expertise dont ils disposent. Au final, la population sort gagnante, car la synergie et le niveau de collaboration atteint contribuent à l'amélioration du service au citoyen.

Les prochaines années seront déterminantes pour les services de sécurité incendie. De nouveaux défis devront être relevés. Seules les organisations performantes et bien structurées pourront affronter les changements à venir. L'embauche, la formation, le développement et la rétention du personnel seront tout un défi pour les gestionnaires. Il faudra nécessairement revoir nos modes de fonctionnement, se regrouper et développer de nouvelles technologies afin de maintenir un haut niveau de rendement.

En terminant, je désire remercier les élus et la direction générale pour la confiance qu'ils ont témoignée à mon égard et envers l'état-major du SSIRDL. Je désire souligner l'excellent travail et l'excellente collaboration du personnel-cadre, civil, et évidemment tous les pompiers de notre organisation sans qui rien ne serait possible. Un merci également aux autres services municipaux, en particulier les travaux publics, qui nous supportent notamment par l'entretien des lieux et des véhicules. Merci aux municipalités partenaires qui nous font confiance en nous confiant l'organisation de la protection incendie de leur territoire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le directeur et chef des opérations du Service de la sécurité incendie,

Éric Bérubé

1. Profil de l'organisation

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup offre des services de qualité et développe une expertise variée en différents domaines. En plus de la protection incendie, le Service de la sécurité incendie offre les services de désincarcération, sauvetage nautique, intervention en présence de matières dangereuses, sauvetage technique et Premiers répondants. Deux autres fonctions, indépendantes de la sécurité incendie, sont sous la responsabilité du directeur soit : les brigadiers scolaires et le service de la fourrière.

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup répond annuellement à environ trois cents appels d'urgence répartis entre ses quatre (4) casernes et à quelques deux cent cinquante (250) appels pour son service de Premiers répondants sur le territoire luperivois.

Au niveau de la prévention incendie, c'est plus de mille sept cents (1 700) activités de prévention qui sont réalisées annuellement dans les résidences, les industries, les institutions et les commerces. Par ailleurs, de nombreux plans d'interventions sont réalisés afin de se préparer adéquatement pour des interventions dans certaines entreprises.

De plus, le Service offre des sessions de formation sur mesure aux travailleurs oeuvrant dans les industries, commerces et institutions. Ces formations portent sur différents sujets, tels : utilisation des extincteurs, utilisation et entretien d'appareils de protection respiratoires autonomes, conception de plan d'urgence, etc.

NOTRE MISSION

Assurer la protection des personnes et des biens sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup et contrer tous les risques associés à l'incendie, aux sinistres, aux catastrophes et autres, mettant en danger ou en péril la vie, la santé des personnes et du patrimoine bâti de la municipalité.

VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens, comme de leurs collègues, les gestionnaires du Service de la sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

- **LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE**

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

- **L'IMPORTANT DU PERSONNEL**

Le personnel du Service de la sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes, par leur implication et la reconnaissance des réalisations, sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

- **LE PROFESSIONNALISME**

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service de la sécurité incendie. Nous cherchons à donner l'exemple par notre comportement, ce qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

VISION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Notre vision est d'offrir à la population un service de qualité, efficace et efficient, tout en optimisant les ressources disponibles afin de répondre aux plus hautes exigences grâce au développement de notre expertise et aux activités mobilisatrices de l'ensemble des membres de notre Service.

Nous désirons accroître nos compétences dans des sphères opérationnelles hautement spécialisées afin de desservir adéquatement notre population, et ce, pour différents types d'intervention.

Le développement de nos compétences multidisciplinaires permettra la réalisation de sauvetages et d'interventions variés dans le respect des règles de l'art et des normes en matière de sécurité au travail.

2. Les activités du SSI de Rivière-du-Loup

L'état-major du Service s'implique résolument et efficacement dans tous les aspects de l'administration du Service, que nous indiquons ci-après sans prétendre être exhaustives :

Au niveau du SSIRD L :

- Embauche et formation personnel;
- Maintien de leur condition physique;
- Mise en place de directives, de procédures et de programmes annuels d'inspection de formation, d'entretien, etc.;
- Présence active au comité de Santé et de Sécurité des pompiers à temps partiel de la Ville de Rivière-du-Loup;
- Évaluation annuelle de la performance du personnel selon les objectifs fixés;
- Examen des indicateurs de l'efficacité générale du Service, tels que le temps de réponse lors des interventions;
- Promouvoir les bonnes relations de travail;
- Participation ou collaboration dans des activités à caractère social;
- Établissement d'un calendrier de suivi annuel permettant à la direction et aux officiers de planifier leur travail au cours de l'année.

Au niveau des autres partenaires dans la sécurité incendie et civile :

- Mise en œuvre des recommandations du schéma de couverture de risques et relation avec le ministère de la Sécurité publique (MSP);
- Activités communautaires et éducation du public;
- Organisation et planification de la semaine de la prévention des incendies durant le mois d'octobre de chaque année;
- Visites de prévention résidentielles, commerciales et industrielles;
- Accréditation des résidences de personnes âgées;
- Gestion des événements spéciaux ayant lieu sur le territoire de la Ville, en particulier ceux nécessitant des procédures et l'émission de permis;
- Préparation et présentation du rapport d'activités annuelles du SSIRD L.

Le SSIRD L est chargé de prévenir et de combattre les incendies sur tout son territoire, mais est aussi autorisé à intervenir dans d'autres circonstances d'urgence comme :

- La désincarcération automobile;
- Le sauvetage nautique et le sauvetage sur glace;
- Le sauvetage vertical;
- Le sauvetage en espaces clos;
- Les interventions en présence de matières dangereuses;
- Feux de champ, broussailles et feux de forêt;
- Accidents et feux d'automobiles;
- Inondations.

Par ailleurs, en fonction des changements climatiques qui surviennent à l'échelle planétaire, il va de soi que le Service de la sécurité incendie intègre graduellement le volet sécurité civile dans son développement. Souvent, lorsqu'un aléa survient, les pompiers sont la première ligne de défense et assurent une grande partie du travail sur le terrain. Afin de bien intégrer ses activités au plan d'action local de sécurité civile, des actions concrètes sont effectuées. Une application de gestion est développée conjointement et le personnel-cadre est en formation continue en matière de sécurité civile.

3. Les ententes intermunicipales

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de Rivière-du-Loup est entré en vigueur le 10 septembre 2010. L'atteinte des objectifs du schéma passe par une réorganisation des services de sécurité incendie de la MRC. C'est dans cet esprit que la Ville de Rivière-du-Loup a approché certaines municipalités de la MRC pour conclure des ententes.

Ces ententes permettent au SSIRDL d'intervenir sur les territoires de ces municipalités.

Les ententes de services aux termes desquelles les municipalités suivantes confient à la Ville de Rivière-du-Loup et son Service d'incendie le mandat d'assurer la protection des personnes et des biens sur leur territoire sont :

- La municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- La municipalité de Saint-Modeste;
- La municipalité de L'Isle-Verte (mars 2015)

Les ententes d'aide mutuelle pour la protection incendie aux termes desquelles les municipalités s'engagent mutuellement à fournir du personnel, des véhicules et de l'équipement pour répondre à toute demande d'assistance sont :

- La municipalité de Cacouna;
- La municipalité de Saint-Antonin;
- La municipalité de Saint-Arsène;
- La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska;
- La municipalité de St-Honoré
- La municipalité de St-Éloi
- La Ville de Trois-Pistoles (Notre-Dame-des-Neiges et St-Simon)

La Ville de Rivière-du-Loup avait également une entente de services avec la MRC les Basques pour la coordination du schéma de couvertures de risques en matière d'incendie et l'inspection des risques élevés et très élevés. Cette entente s'est terminée le 31 décembre 2015.

4. Administration du Service

LES RELATIONS ET COMMUNICATIONS AVEC LE CONSEIL

Le directeur du SSIRDL relève du directeur général de la municipalité et se rapporte au Comité de sécurité publique. Ce dernier est composé du maire, d'un conseiller municipal, du directeur général et du directeur du SSIRDL.

SUPPORT INFORMATIQUE

Le SSIRDL est informatisé en réseau avec les autres services municipaux et le Centre d'appels d'urgence 911. Ce qui est un élément important pour la transmission d'informations relatives aux bâtiments et lors du déploiement des secours.

PERSONNEL

Le SSIRDL est un service autonome, composé de personnel-cadre, de pompiers à temps partiel, de même que du personnel de soutien occupant les postes suivants :

Personnel à temps plein

- Un directeur;
- Un chef de division à la formation;
- Un chef de division à la prévention;
- Deux capitaines aux opérations;
- Deux inspecteurs T.P.I., division prévention.

Personnel à temps partiel

- Casernes de Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage : six (6) lieutenants et quarante-quatre (44) pompiers;
- Caserne de St-Modeste : un (1) lieutenant et sept (7) pompiers;
- Caserne de L'Isle-Verte : deux (2) lieutenants et dix (10) pompiers.

Au total le SSIRDL peut compter sur un effectif total de soixante-dix-sept (77) pompiers.

DIRECTION ET ÉTAT-MAJOR

L'équipe de gestion est constituée du directeur, de deux chefs de division et de deux capitaines chargés respectivement de la prévention, la formation et les opérations. En outre, ils veillent au bon fonctionnement de l'organisation par l'établissement des directives, des procédures et des programmes de formation.

L'équipe de prévention est composée d'un chef de division à la prévention, d'un lieutenant et d'un technicien à la prévention (T.P.I.). Ils sont supportés dans cette fonction par des pompiers préventionnistes faisant partie des équipes de travail. Outre la prévention des incendies, cette division est en charge d'établir les causes et circonstances des incendies.

L'équipe de support administratif compte une secrétaire de direction.

EXPÉRIENCE DU PERSONNEL POMPIER

L'expérience du personnel pompier est en moyenne de 12.2 années.

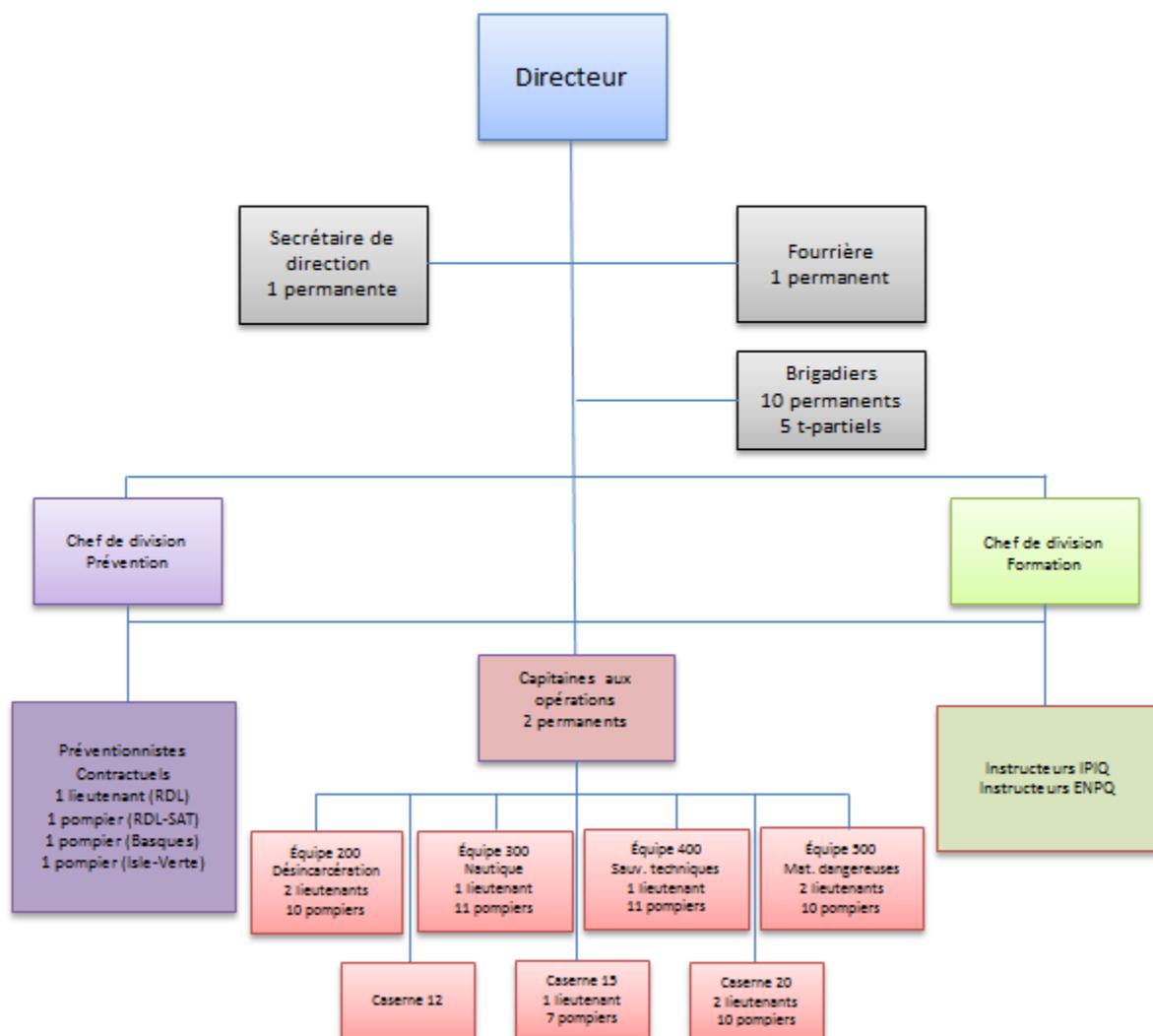
IMPLICATION AU SEIN DE DIFFÉRENTS COMITÉS

Le Service de la sécurité incendie est impliqué dans de nombreux comités :

Description	Objectif	Participant
Comité régional sur la formation en incendie	Formation	Simon Desjardins
Garde côtière canadienne	Comité de concertation SAR	Simon Desjardins
L'APIQ	Formation	Simon Desjardins Alexandre Perreault Guylain Ouellet
Comité régional de prévention des incendies	Prévention	Éric Deschênes
Comité des personnes handicapées	Sensibilisation	Éric Deschênes
ATPIQ	Prévention incendie	Éric Deschênes
ACSIQ	Association	Éric Bérubé
Comité consultatif sur l'encadrement et le développement des centres d'urgence 9-1-1	Encadrement des centrales 911	Éric Bérubé
Comité sur l'interopérabilité	Communications d'urgence	Éric Bérubé
Comité incendie MRC	Schéma de couverture de risques	Éric Bérubé
Logiciel Première ligne	Développement informatique	Gaston Lamarre
IAAI Québec (Enquêteur incendie) v-p	Association	Éric Deschênes
Comité Impact	Sensibilisation	Éric Deschênes
Comité révision du CAUREQ	Révision et développement des procédures du centre 911	Simon Desjardins

Tableau 1 – Participation aux comités

Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup Organigramme 2015



5. Bilan de l'année

TABLEAU GLOBAL DES DONNÉES 2015

	2012	2013	2014	2015
Rivière-du-Loup				
Population	19 150	19 695	19 974	19 782
Richesse foncière uniformisée	1 637 550 233 \$	1 773 585 931 \$	1 802 021 256 \$	1 831 368 855 \$
Budget SSI Rivière-du-Loup	1 237 114 \$	1 493 245 \$	1 613 750 \$	1 653 537 \$
Résultat (dépenses - revenus)	1 264 207 \$	1 521 402 \$	1 359 266 \$	1 665 826 \$
Dépenses par habitant vs résultat du SSI	66.02 \$	77.25 \$	68.05 \$	84.21 \$
Nombre d'appels totaux pour l'année	202	227	234	267
Nombre d'appels pour incendies de bâtiments	34	49	47	63
Nombre d'appels - Premiers répondants	78	243	219	228
Nombre de décès	0	0	0	0
Estimation des pertes (incendies de bâtiments)	997 800 \$	1 036 500 \$	65 350 \$	851 350 \$
Pertes moyennes par habitant	52.10	52.63 \$	3.27 \$	43.04 \$
Pertes par 100 000 \$	60.93 \$	58.44 \$	3.63 \$	46.49 \$
Taux d'incendie de bâtiments par 1000 h	1.78	2.49	2.35	3.18
Notre-Dame-du-Portage				
Population		1204	1198	1145
Richesse foncière uniformisée		167 372 100 \$	189 317 700 \$	192 184 000 \$
Nombre d'appels pour l'année		13	16	25
Nombre d'appels pour incendies de bâtiments		2	2	1
Nombre de décès		0	0	0
Estimation des pertes (bâtiments)		600 \$	105 000 \$	0 \$
Pertes moyennes par habitant		0.50 \$	87.65 \$	0.00 \$
Pertes par 100 000 \$		0.36 \$	55.46 \$	0.00 \$
Taux d'incendie par 1000 habitants		1.66	1.67	.87
Saint-Modeste				
Population		1193	1186	1186
Richesse foncière uniformisée		93 744 895 \$	94 760 920 \$	98 358 952 \$
Nombre d'appels pour l'année		14	14	13
Nombre d'appels pour incendies de bâtiments		3	5	3
Nombre de décès		0	0	0
Estimation des pertes (incendies de bâtiments)		100 500 \$	0 \$	0 \$
Pertes moyennes par habitant		84.24 \$	0.00 \$	0.00 \$
Pertes par 100 000 \$		107.21 \$	0.00 \$	0.00 \$
Taux d'incendies par 1000 habitants		2.51	4.22	2.53
L'Isle-Verte				
Population		1498	1467	1372
Richesse foncière uniformisée		116 612 533 \$	115 598 557 \$	119 903 045 \$
Nombre d'appels pour l'année				16
Nombre d'appels pour incendies de bâtiments				3
Nombre de décès				0
Estimation des pertes (incendies de bâtiments)				2000 \$
Pertes moyennes par habitant				1.46 \$
Pertes par 100 000 \$				1.67 \$
Taux d'incendies par 1000 habitants				2.19

Tableau 2 – Tableau des statistiques

STATISTIQUES SUR LES INTERVENTIONS INCENDIES

Année	Montant des pertes
2011	2 219 050 \$
2012	997 800 \$
2013	1 036 500 \$
2014	65 350 \$
2015	851 350 \$

Tableau 3 – Montant de pertes pour les cinq dernières années

Code		2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
51	Urgence Aéronef	0	0	0	0	0	0	
52	Alarme	86	76	72	80	65	79	74
53	Ass. au citoyen/Appel de service	8	5	7	14	14	13	11
54	Espace clos/Effondrement/Bâtiment	0	0	0	1	0	0	0
55	Risque électrique	14	13	7	8	11	14	11
56	Sauv. ascenseur/ Escalier roulant	0	1	1	0	2	0	1
57	Explosion	0	0	0	0	0	0	0
58	Désincarcération	9	8	4	11	7	18	10
59	Déversement / Fuite de carburant	0	1	2	6	3	5	3
60	Fuite de gaz/Odeur de gaz	1	8	8	7	6	5	7
61	Produits dangereux	12	4	1	0	0	0	1
62	Sauvetage en hauteur	0	2	1	0	2	0	1
63	Foudre	0	0	1	0	0	0	0
64	Incendie maritime	0	0	1	0	0	0	0
65	Assistances diverses	22	44	21	14	28	34	28
66	Odeur (étrange/inconnue)	0	0	1	1	3	2	1
67	Incendie extérieur	18	9	19	30	31	19	22
68	Investigation de fumée	37	38	15	0	2	2	11
69	Incendie de structure	31	31	34	49	47	63	45
70	Collision/Déraillement de train	0	0	0	0	0	0	0
71	Incendie de véhicule	9	4	4	6	6	8	6
72	Sauvetage aquatique	5	0	2	0	3	3	2
73	Embarcation en détresse	0	0	1	0	2	1	1
74	Colis suspect / Alerte à la bombe		0	0	0	2	1	1
75	Incendie de train		0	0	0	0	0	0
	Total :	252	244	202	227	234	267	234

Tableau 4 – Évolution du nombre d'appels par type d'événements

INVESTISSEMENTS 2015

Il n'y a pas eu d'investissements majeurs en 2015 au sein du SSI de Rivière-du-Loup. Seuls des investissements au niveau de la toiture ont été réalisés en plus de quelques réaménagements mineurs dans les locaux administratifs.

INDICATEURS DE GESTION

Le tableau ci-dessous contient les indicateurs de gestion généralement utilisés pour mesurer la performance d'un service incendie. On remarque une légère progression dans le coût de l'activité incendie en rapport avec la richesse foncière. Cela est attribuable en grande partie à la hausse de la masse salariale. Des heures de garde ont progressivement été ajoutées au cours des dernières années. Il est à noter que le pourcentage du budget municipal affecté à la sécurité incendie est de 5.27 %. Au Québec, la moyenne des villes est de 5.23 %. Dans la strate de population de Rivière-du-Loup, le taux est légèrement inférieur, se situant à 4.49 %. Compte tenu du niveau de services offert à Rivière-du-Loup pour une ville de moins de 20 000 habitants, nous sommes fiers de maintenir un taux équivalent à celui établi au niveau provincial. Les efforts en matière d'investissements ayant conduit au redressement du Service incendie étant passablement complétés, nous croyons que ce taux pourrait diminuer au cours des prochaines années.

Indicateurs de performance	2011	2012	2013	2014	2015	Québec
Coût de l'activité incendie par 100 000 \$ d'évaluation	73.57 \$	85.12 \$	100.86 \$	107.52 \$	121.54 \$	110.66 \$
Coût de l'activité incendie par habitant	59.72 \$	66.02 \$	77.25 \$	68.05 \$	84.21 \$	115.76 \$
Pourcentage du budget municipal affecté à la sécurité incendie	4.27 %	4.41 %	5.04 %	4.52 %	5.27 %	5.23 %
Délai de réponse moyen (incendie)	00:05:53	00:05:31	00:05:15	00:05:02	00:05:45	N/A

Tableau 5 – Indicateurs de gestion

LES VICTIMES

Cette année et pour une 6^e année consécutive, aucune victime reliée à un incendie n'a été dénombrée sur notre territoire.

LES PERTES MATÉRIELLES

L'année 2015 se solde par un taux de perte par habitant de 43.04 \$, alors que la moyenne des cinq (5) dernières années s'élève à 53.38 \$ par habitant. La moyenne provinciale se chiffre à 69.75 \$ par habitant.

Taux de pertes (par habitant)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pertes matérielles	403 100 \$	102 700 \$	2 219 050 \$	997 800 \$	1 036 500 \$	65 350 \$	851 350 \$
Rivière-du-Loup	21.22 \$	5.40 \$	115.88 \$	52.10 \$	52.63 \$	3.27 \$	43.04 \$
Québec		56.91 \$	57.58 \$	58.09 \$	69.75 \$	N/D	N/D
Nombre d'incendies (bâtiments)	29	31	31	34	49	47	63

Tableau 6 – Tableau des pertes



Tableau 7 – Évolution du taux de pertes par habitant

TAUX D'INCENDIE (INCENDIES DÉCLARÉS – DSI 2003)

Le taux d'incendie pour l'année 2015 s'élève à 1.47 par 1 000 habitants soit vingt-neuf (29) interventions déclarées au ministère de la Sécurité publique (DSI 2003). C'est légèrement inférieur à la moyenne des cinq (5) dernières années qui est de 1.73 par 1000 habitants. La moyenne provinciale se situe à 2.0 incendies par mille (1 000) habitants (statistiques 2013).

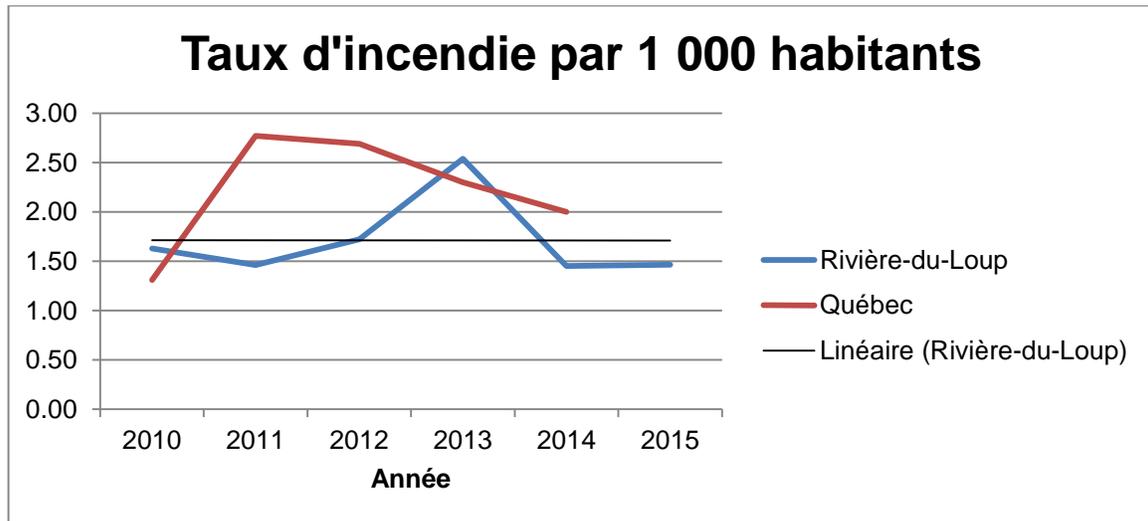


Tableau 8 – Taux d'incendie par 1 000 habitants

NOMBRE D'APPELS

Le nombre d'appels d'urgence logés au Service de la sécurité incendie de Rivière-du-Loup s'élève à deux cent soixante-sept (267) appels. Cela est légèrement supérieur à la moyenne des cinq (5) dernières années qui est de deux cent trente-cinq (235) appels. De ce nombre, soixante-trois (63) appels étaient pour des feux de structure alors que la moyenne pour ce type d'intervention est de quarante-cinq (45). De ce nombre, vingt-deux (22) ont fait l'objet d'une déclaration au MSP et seulement seize (16) comptaient des pertes s'élevant à 851 350 \$.

Évolution du nombre d'appels d'urgence / Incendie de structure

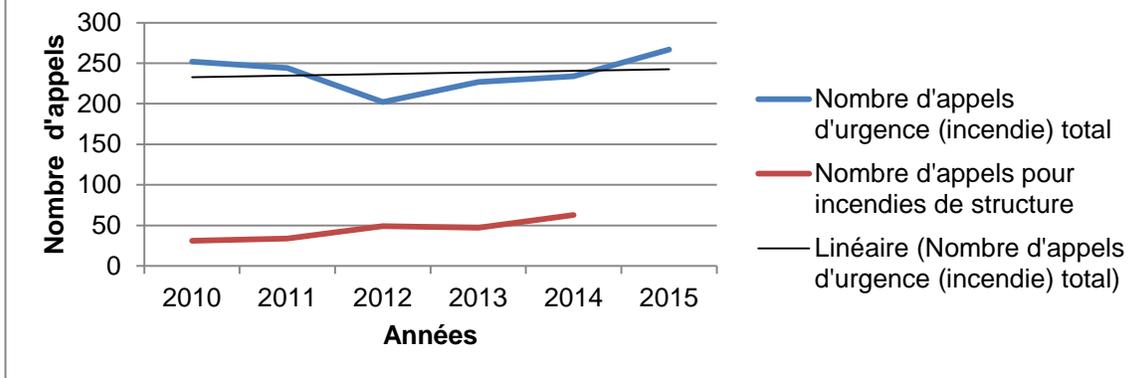


Tableau 9 – Évolution du taux d'appels d'urgence / Incendie de structure

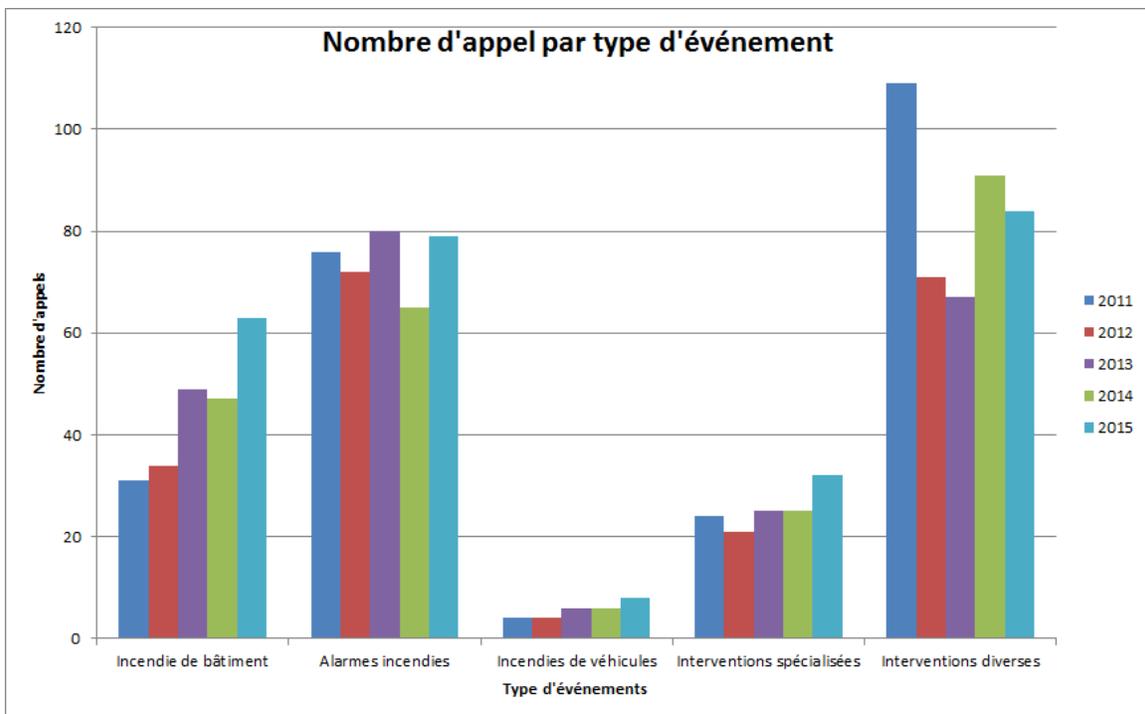


Tableau 10 – Nombre d'appels par type d'événement

LE TEMPS DE RÉPONSE

Le temps de réponse a légèrement augmenté au cours de la dernière année. Il s'établit à 5 : 45 minutes comparativement à 5 : 02 minutes en 2014. Il semble que l'année 2015 ait été marquée par davantage d'appels en périphérie de la ville. Cela explique, en partie, l'écart. Une attention particulière à cette situation sera apportée en 2016 afin de maintenir le temps de réponse le plus efficient possible.



Tableau 11 – Temps d'intervention moyen

6. Assistance intermunicipale

Avec l'adoption du schéma de couverture de risques, nous sommes appelés à demander ou à apporter assistance plus régulièrement aux municipalités voisines. Selon différents facteurs, tels : type d'appel, le secteur, la catégorie de risques, des unités d'interventions sont acheminées automatiquement dès l'appel initial. Ainsi, au cours de l'année 2015, nous sommes venus en entraide à d'autres services incendies à quatre (4) occasions :

- 2015-01-23 Cacouna – Incendie de structure;
- 2015-01-26 St-Antonin – Incendie de structure;
- 2015-02-13 Trois-Pistoles – Incendie de structure;
- 2015-08-09 Rivière-Ouelle – Embarcation en détresse.

De notre côté, nous avons également requis les services du SSI de St-Antonin et de Cacouna à cinq (5) reprises.

- 2015-01-01 St-Antonin – Traîneau d'évacuation;
- 2015-01-28 Cacouna – Incendie de structure, rue Hôtel-de-Ville;
- 2015-03-11 Cacouna – Incendie de structure, Anse-au-Persil;
- 2015-09-30 Cacouna – Traîneau d'évacuation;
- 2015-11-03 Cacouna – 49, rue Frontenac.

7. Les appels santé – Premiers répondants

Le service de Premiers répondants est en opération depuis maintenant 4 ans. Le niveau de service a été haussé au niveau 2 en 2013 (DEA, chocs anaphylactiques et trauma). Nous avons répondu à deux cent vingt-huit (228) appels en 2015.

Code		2012	2013	2014	2015
1	Douleur abdominale	1	2	0	0
2	Allergies / Empoisonnement	2	7	1	1
3	Morsure /Attaque d'animaux	0	0	0	0
4	Agression / Agression sexuelle	0	0	0	0
6	Respiration	0	0	0	1
7	Brûlures / Explosion	0	0	0	0
8	CO / Inhalation / Produits dangereux/CBRN	0	0	0	0
9	Arrêt cardiaque ou respiratoire / Décès	10	23	31	26
10	Douleur thoracique	1	2	0	1
105	Évacuation	0	1	1	4
11	Étouffement	3	3	9	4
12	Convulsions	1	3	0	0
13	Problèmes diabétiques	1	1	1	3
14	Noyade (Quasi) / Accident SCUBA / Plongeon	0	0	0	0
15	Électrisation / Foudre	0	0	0	0
17	Chutes	7	60	35	49
19	Problèmes cardiaques / D.C.A.I.	0	0	0	0
20	Exposition à la chaleur / Au froid	0	0	0	0
21	Hémorragie lacération	0	2	1	2
23	Overdose / Empoisonnement	0	4	4	6
25	Problème psychiatrique	1	2	3	0
26	Personne malade	0	24	15	21
27	Arme blanche / Arme à feu / Trauma pénétrant	0	1	2	0
28	AVC / Paralysie	1	9	8	6
29	Incidents de la route / Transport	2	40	35	36
30	Blessures traumatiques	0	2	0	2
31	Inconscience / Évanouissement (Quasi)	35	38	61	53
32	Problème inconnu (personne gisante)	9	19	12	13
Total :		74	243	219	228

Tableau 12 – Sommaire des appels santé

LE TEMPS DE RÉPONSE (PREMIERS RÉPONDANTS)

Le temps de réponse pour l'année 2015 est de 5,05 minutes. Il est légèrement plus rapide que celui de l'incendie. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Le premier est que les pompiers Premiers répondants sont à l'écoute des ondes radios ambulancières. Ils peuvent donc anticiper la réception d'un appel. Aussi, seulement deux (2) pompiers se déplacent au lieu de quatre (4) et ils le font dans un véhicule léger, donc plus rapide.

8. La prévention

(PAR ÉRIC DESCHÊNES, CHEF DE DIVISION PRÉVENTION)

LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

La prévention constitue l'outil par excellence pour éviter des drames et des tragédies causées par le feu. Cela fait maintenant dix (10) ans que la division existe et nous croyons que cet outil amène des résultats. Par ces activités de prévention, le SSIRDL s'est fait connaître au point d'être la référence en prévention. Quand on dit « activité de prévention », on ne parle pas seulement d'inspection ou de vérification d'avertisseur de fumée, mais bien plus. La prévention incendie touche plusieurs domaines tels que :

- Éducation du public;
- Formation des travailleurs en entreprise;
- Lecture et analyse de plans de construction (avant émission des permis);
- Le signalement de structures problématiques comportant des risques;
- Le calcul du nombre de personnes pour les lieux de rassemblement;
- L'insalubrité morbide impliquant un danger d'incendie;
- L'accumulation compulsive reliée à la santé mentale;
- Le suivi de la division- prévention après intervention;

Comme démontré plus haut, le volet prévention implique des connaissances dans des sphères très spécifiques. En 2015, nous avons pu étendre nos activités vers deux (2) nouveaux partenaires, les municipalités de L'Isle-Verte et St-Hubert-de-Rivière-du-Loup.. La première étape était de créer un règlement de prévention incluant les particularités de chaque municipalité. L'autre étape était de catégoriser les bâtiments afin d'établir la priorité des inspections en commençant par les risques très élevés, car cet élément avait une influence directe sur les interventions. Pour ces nouveaux partenaires, il fallait préconiser l'éducation, ce qui favorisait également la compréhension des citoyens face à nos demandes.

C'est vers la fin du mois de décembre que la MRC les Basques a mis fin à notre entente de coordination et d'inspection des risques 3 et 4. Nous avons effectué un bon travail sur ce territoire à l'aide de préventionnistes soucieux du travail bien fait. Notre successeur, la Ville de Trois-Pistoles, pourra continuer le travail accompli durant les deux(2) dernières années.

Pour l'année 2015, à Rivière-du-Loup, nous avons effectué une cinquantaine d'exercices d'évacuation, en plus de ceux de nos municipalités partenaires. Ce qui a été différent en 2015, c'est que la majorité des exercices ont été demandés par les citoyens et non par le Service incendie. Ceci est un indicateur qui nous démontre que l'énergie déployée en

éducation prend tranquillement racine. Nous sommes témoins que chacun prend sa responsabilité envers sa sécurité.

Toujours fidèle au poste, notre mascotte «Lancel'eau» a été présente à différentes occasions afin de divertir les petits et les grands. C'est par des activités impliquant nos citoyens que notre mascotte s'est faite plus présente.

Voici quelques activités tenues au cours de l'année 2015 :

- Participation de la division prévention au Symposium de formation (juin);
- Hôte d'un stagiaire en prévention incendie;
- Organisation du camp des apprentis 911;
- Simulation de feux de cuisson chez Wal-Mart et Canadian Tire;
- Hôte du cinquantième Congrès de l'ATPQ en septembre;
- Participation à deux ponts du partage;
- Implication du lieutenant en prévention comme formateur du DEP pour le module «Prévention».

INSPECTIONS

Le volet inspection revêt également une importance capitale. Il permet de valider que la réglementation soit respectée. De plus, il permet de désamorcer des situations particulières telles que le syndrome de Diogène et l'amasement compulsif.

Nous avons effectué, sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup, au-delà de mille trois cents (1 300) visites résidentielles, en plus des soixante-huit (68) maisons de chambres et plus de soixante-dix (70) immeubles à logements. Nous avons constaté que les visites annuelles dans les maisons de chambres sont de plus en plus efficaces. Les quelques anomalies que l'on y constate sont les avertisseurs de fumée désuets.

Du côté commercial, nous avons observé une baisse importante des inspections soit trente-sept (37). Nous avons investi du temps chez nos partenaires afin de respecter nos contrats. Un blitz devra être fait à ce niveau.

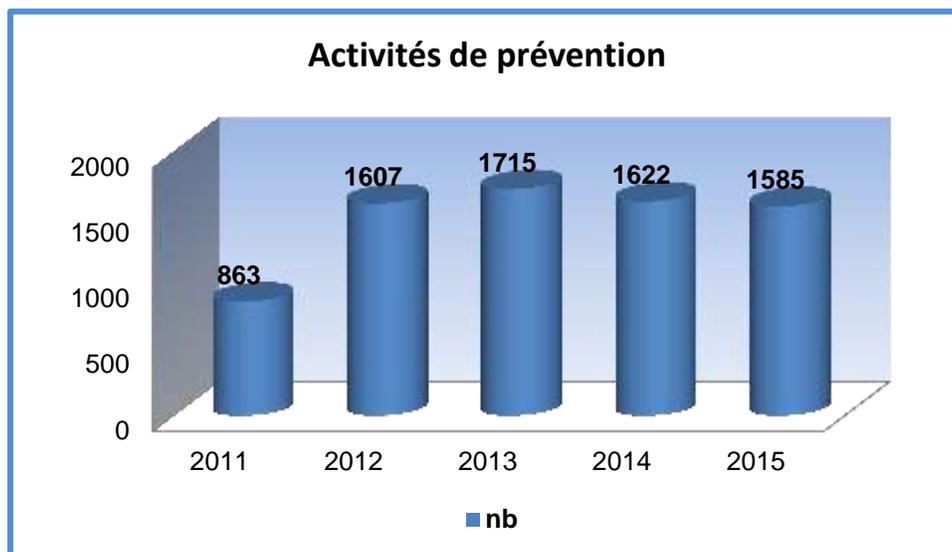


Tableau 13 – Nombre d’activités de prévention

ANOMALIES

Pour l’année 2015, les anomalies se retrouvent principalement dans le secteur résidentiel. Lors de nos mille trois cents (1 300) visites résidentielles, nous avons dénombré deux cent cinquante-neuf (259) avertisseurs de fumée qui avaient plus de dix (10) ans et nous avons demandé à deux cent quatre-vingt-dix-neuf (299) résidents d’ajouter un avertisseur. Cela représente 41 % des anomalies trouvées. La deuxième anomalie que nous avons constatée le plus souvent concerne l’avertisseur de monoxyde de carbone qui était manquant dans deux cent cinquante et une (251) résidences, ce qui représente 18 %. Finalement, dans cent cinq (105) résidences, soit que l’extincteur portatif était manquant ou l’entretien de ce dernier n’avait pas été effectué.

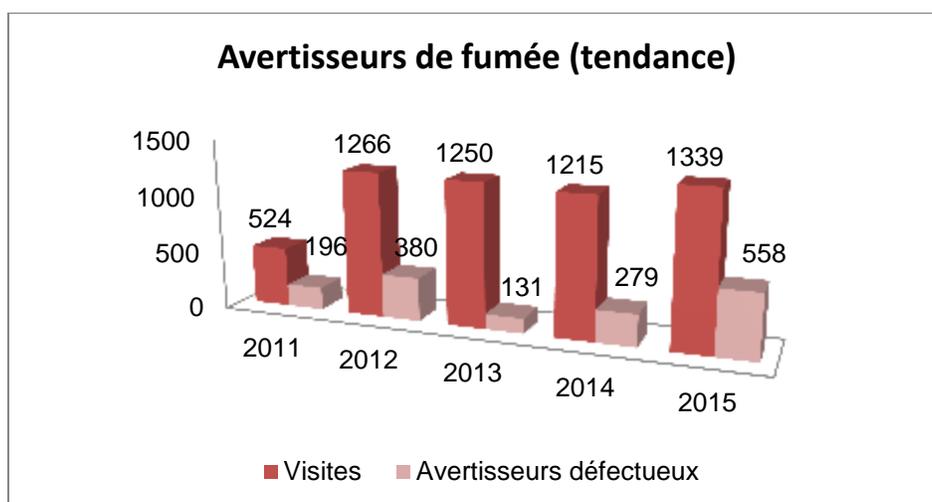


Tableau 14 – Avertisseurs de fumée

ÉDUCATION AU PUBLIC

L'éducation du public demeure le meilleur moyen de promouvoir la prévention des incendies. Le tableau ci-dessous démontre les activités destinées au public en 2015. Comme par les années passées, nous avons participé au Salon de l'habitation et du plein air afin de promouvoir divers moyens de prévention et d'éviter les incendies causés par des feux de cuisson, en plus de démontrer divers types d'appareils de détection.

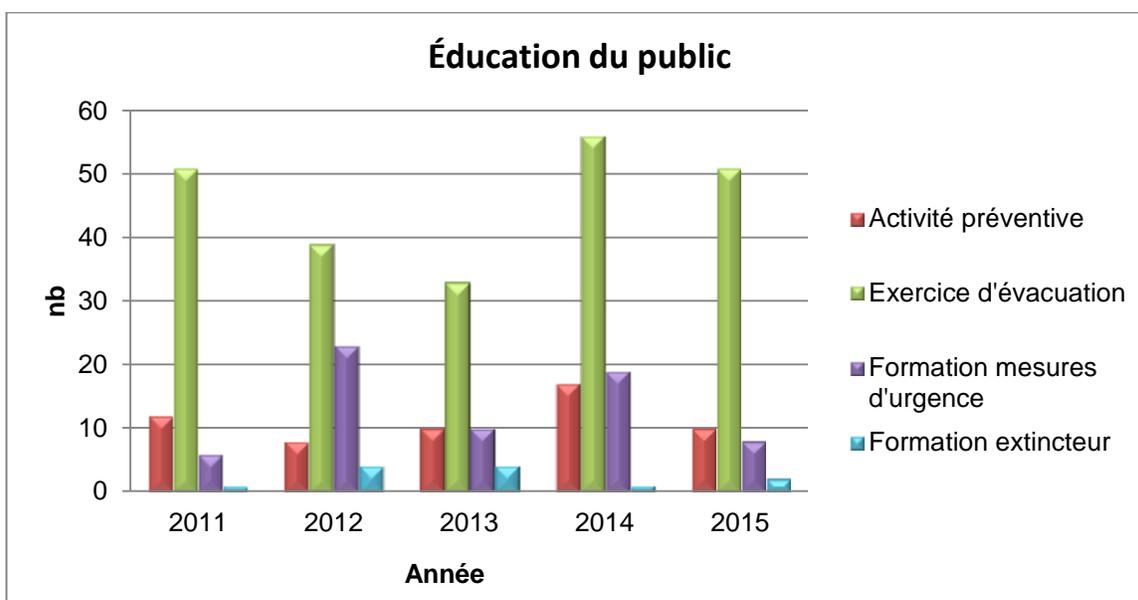


Tableau 15 – Éducation du public

À la suite de l'analyse de nos interventions, nous avons constaté que les feux de cuisson en sont la principale cause. Tel que mentionné plus tôt, lors d'activités de prévention, nous avons fait des simulations de feux de cuisson en situation réelle chez Walmart, Canadian Tire et à l'Hôtel Universel durant le 50^e Congrès de l'ATPIQ.

Concernant les formations sur les mesures d'urgence, nous avons eu une légère baisse des demandes, car la majorité de celles-ci proviennent des résidences de personnes âgées et que nous les rencontrons régulièrement.

Du côté de nos partenaires, nous avons visité les écoles et les garderies afin de prodiguer des conseils de prévention sous forme de jeux. C'est en élaborant un parcours d'obstacles réaliste que les jeunes des écoles primaires pouvaient prendre conscience du métier de pompier tout en s'amusant. Cette activité fût grandement appréciée.

Finalement, le SSIRDLD s'est vu remettre pour une deuxième fois, le prix « Jean-Roch Dubreuil » de l'Association des Techniciens en Prévention incendie du Québec lors du 50^e Congrès annuel qui s'est tenu à Rivière-du-Loup. Ce prix est remis annuellement au SSI qui est l'hôte du Congrès.

LES ALARMES INCENDIES

En 2015, le Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup a été appelé soixante-dix-neuf (79) fois pour des alarmes incendie, ce qui représente 37 % des appels incendie reçus durant l'année. Après analyse, nous remarquons que treize (13) alarmes étaient non fondées, vingt-quatre (24) concernaient des systèmes défectueux qui représentent 33 % des alarmes avec une augmentation de 54 % pour ce type d'alarme comparativement à 2014.

L'analyse des données contenues dans les tableaux démontre une hausse de 28 % comparativement à 2014. Cependant, en moyenne avec les années précédentes, on constate une diminution de près de 50 % des alarmes reliées à une erreur humaine.

Il existe au niveau provincial un comité qui se penche sur les alarmes non fondées. Nous sommes tous d'accord sur le fait que ce type d'alarme provoque la majorité des sorties d'urgence effectuées par les Services de sécurité incendie de la province. Au niveau provincial, plus de neuf (9) alarmes incendies sur dix (10) que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit (8) alarmes incendie non fondées sur dix (10) se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement. Finalement, l'éducation demeurera la méthode la plus efficace pour diminuer ce type d'alarme.

Alarmes incendie

	2011	2012	2013	2014	2015
Fausse alarme	15	17	12	14	13
Fumée de cuisson	12	10	9	14	13
Systeme defectueux	16	26	26	13	24
Divers	5	10	11	11	20
Alarme gicleurs	3	4	9	1	3
Erreur humaine	12	5	13	4	6
Total :	63	72	80	57	79

Tableau 16 – Alarme incendie

9. Formation et entraînement

(PAR SIMON DESJARDINS, CHEF DE DIVISION FORMATION)

ORIENTATION ET OBJECTIFS 2015

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup investit beaucoup d'efforts et d'énergie dans la formation de son personnel afin de s'assurer de leur fournir les connaissances essentielles à l'accomplissement de leur travail tout en leur permettant de rencontrer les objectifs de santé et sécurité au travail identifiés conjointement avec les intervenants de première ligne.

Pour 2015, nous avons constaté l'atteinte d'une maturité dans les effectifs et une diminution du roulement du personnel. Notre organisation a pu investir du temps dans le maintien des connaissances, surtout au niveau des spécialisations. À partir de mars 2015, nous avons procédé à la formation et à la mise à niveau de la caserne de L'Isle-Verte pour réaliser leur intégration à notre organisation.

Finalement, nous avons débuté une 2^e cohorte du diplôme d'études professionnelles (DEP) en sécurité incendie pour le compte de l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ).

Pour bien comprendre l'état de situation de la division formation, les termes formations, entraînements et activités d'enseignement ont des significations différentes. En voici la signification :

- La formation est une activité d'apprentissage qui mène à l'acquisition de nouvelles connaissances et est souvent accompagné d'une certification.
- Une session d'entraînement a pour but de réviser et de maintenir des compétences déjà acquises.
- Les activités d'enseignement sont les heures dispensées par notre équipe d'instructeurs lorsqu'ils donnent des sessions de formation ou d'entraînement à l'interne ou au centre de formation.

FAITS SAILLANTS 2015 DE LA DIVISION FORMATION

Les faits marquants au niveau de la formation sont :

- L'obtention du mandat de gestionnaire de formation pour le programme Officier non urbain;
- Première cohorte du programme Officier non-Urbain;
- Tenu du Symposium de formation en sécurité incendie de l'Est-du-Québec;
- Départ d'une cohorte du DEP Intervention en sécurité incendie en formation à distance;

- Tenu de sessions d'accréditation de l'École nationale des pompiers du Québec;
- L'accréditation d'instructeurs de l'École nationale des pompiers du Québec.

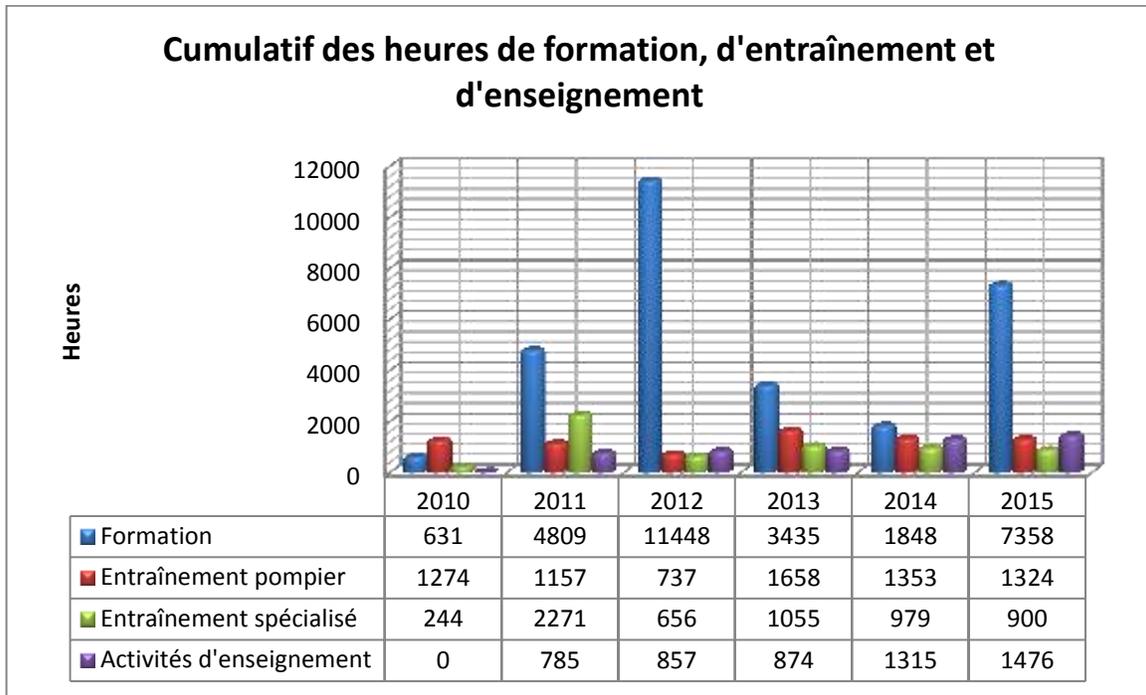


Tableau 17 – Cumulatif des heures de formation, d'entraînement et d'enseignement

PROGRAMME OFFICIER NON URBAIN

Durant l'année 2015, nous avons démarré une première cohorte du programme Officier non urbain de l'École nationale des pompiers du Québec pour un groupe de dix (10) futurs officiers. Le programme Officier non urbain permet au candidat de devenir officier dans une municipalité de moins de cinq mille (5000) habitants et d'acquérir de nouvelles connaissances dans les champs de compétences suivants :

- Gestion d'intervention;
- Gestion administrative;
- Gestion du personnel et de la formation;
- Gestion de la prévention incendie;
- Gestion d'une intervention en présence de matières dangereuses;
- Recherche de cause et circonstance d'un incendie.

L'examen de qualification professionnelle a été complété et réussi en décembre 2015 pour huit (8) des dix (10) candidats, ce qui est excellent pour un programme de ce niveau de difficulté.

FORMATION OBLIGATOIRE ET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Au cours de l'année 2015, plusieurs pompiers ont suivi des formations exigées par le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un Service de sécurité incendie municipal*. En vigueur depuis septembre 2004, la réglementation exige un certificat, propre à chacune de celles-ci, décerné par l'École nationale des pompiers du Québec.

Selon le règlement, un pompier doit posséder au minimum le certificat Pompier 1 pour travailler dans un service incendie de moins de vingt milles (20 000) habitants. Selon ce même règlement, tous les officiers doivent être certifiés Officier 1. Toutefois, nous encourageons notre personnel à atteindre un niveau de formation plus élevé.

Notre organisation compte maintenant sur une équipe complète d'instructeur. Ceci permet de rendre cette formation accessible à notre personnel et à un coût moindre pour notre Service.

Notre équipe d'instructeur de l'ENPQ est composée de :

- 5 instructeurs Officier non urbain;
- 4 instructeurs Pompier 1;
- 4 instructeurs Autosauvetage;
- 3 instructeurs Matières dangereuses - Opération
- 2 instructeurs Pompier 2;
- 2 instructeurs Désincarcération
- 2 instructeurs Autopompe
- 1 instructeur Véhicule d'élévation



Figure 1 – Atelier pratique sur la ventilation

HEURES DE FORMATION

Le nombre total d'heures consacrées au maintien des compétences et de la formation pour l'année 2015 est de onze mille cinquante-huit (11 058) heures, ce qui représente une hausse de 50 % par rapport à l'année 2014. Cette hausse est attribuable en grande partie au départ d'une cohorte du diplôme d'études professionnelles du programme *Intervention en sécurité incendie* qui inclut trois (3) officiers et sept (7) pompiers de notre organisation.

Les heures de maintien des compétences sont tout de même stables.

Dans les années à venir, il faut s'attendre à une moyenne annuelle de cinq à six mille (5000 à 6000) heures de formation et de maintien des compétences.

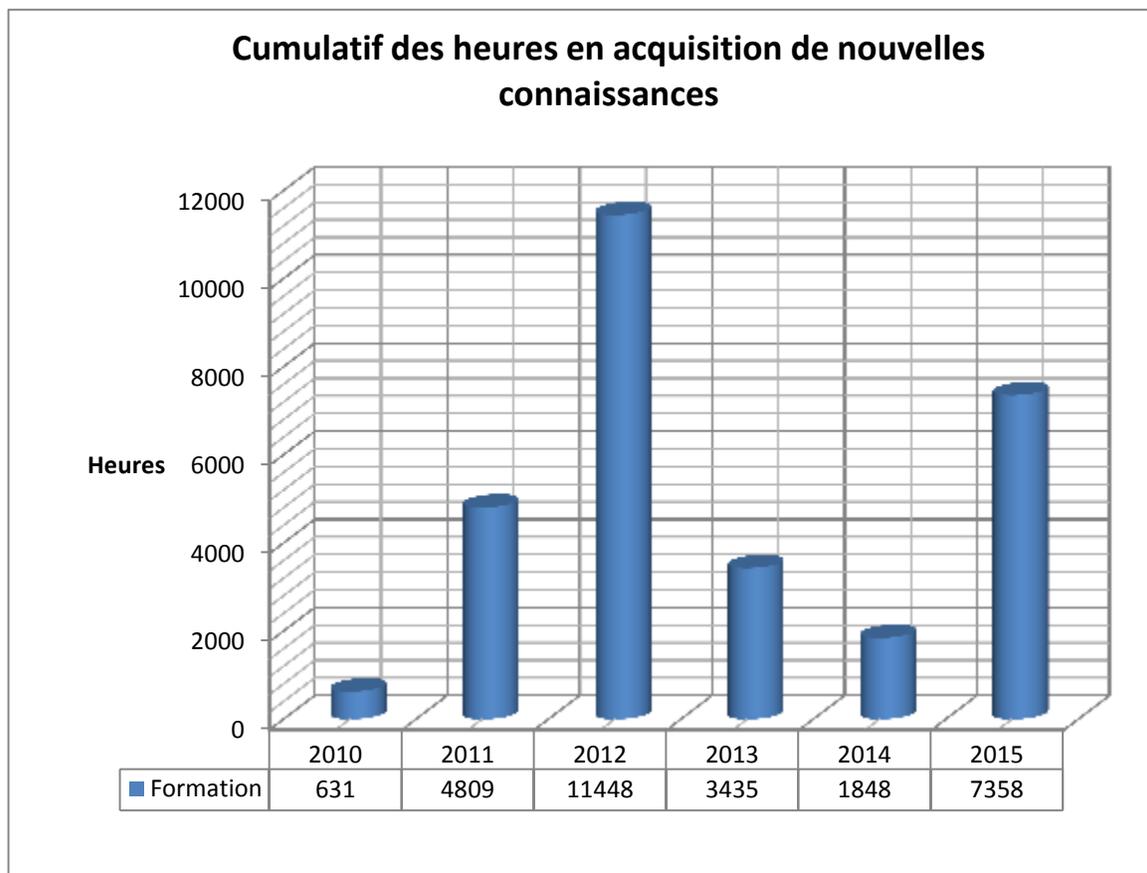


Tableau 18 – Cumulatif des heures en acquisition de connaissances

FORMATION POMPIER 1

En juin 2015, quatre (4) nouveaux pompiers ont obtenu le certificat Pompier 1 dans une cohorte régionale de vingt (20) pompiers. La formation était offerte à l'interne par nos instructeurs. Les candidats de notre dernier groupe qui ont gradué en 2015 provenaient de services de sécurité incendie des MRC de Rivière-du-Loup, de la MRC Les Basques et de la MRC du Kamouraska.

Cette dernière cohorte a terminé sa formation en novembre 2015.

FORMATIONS POUR LES INSTRUCTEURS

Notre Service compte maintenant huit (8) instructeurs de l'ENPQ.

Au cours de l'année 2015, notre groupe d'instructeur a obtenu les accréditations suivantes de l'ENPQ :

- Officier non urbain pour cinq (5) instructeurs;
- Autosauvetage pour un (1) instructeur;
- Désincarcération pour un (1) instructeur;
- Pompier 1 pour un (1) instructeur;
- Véhicule d'élévation pour un (1) instructeur.

FORMATIONS POUR L'ÉTAT-MAJOR

Durant la dernière année, l'état-major du Service a complété différentes formations dans le but d'améliorer leur connaissance sur le domaine de l'incendie.

Durant l'année 2015, trois (3) officiers ont entrepris le diplôme d'études professionnelles du programme *Intervention en sécurité incendie* via une entente de service avec l'Institut de Protection contre les Incendies du Québec.

Toujours en 2015, deux (2) officiers poursuivaient le certificat universitaire en gestion des opérations d'urgence de l'École polytechnique de Montréal et ils ont complété les cours suivants :

- GU108 - Introduction à la sécurité civile;
- GU109 - Mise en place d'un plan de sécurité civile.

L'ensemble de ces formations a permis d'acquérir des connaissances plus avancées en gestion d'intervention incendie dans des bâtiments de grandes dimensions, en matières dangereuses, en élaboration de plans d'interventions et en gestion administrative.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

LIEN ENTRE LA FORMATION ET LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Les exigences du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Rivière-du-Loup demandent de mettre sur pied un programme d'entraînement qui devra être basé sur la norme **NFPA 1500 – Norme relative à un programme de santé et de sécurité du travail dans un Service d'incendie** et sur les canevas de pratiques de l'École nationale des pompiers du Québec.

Afin de répondre à leur exigence, nous utilisons les programmes de maintien de compétences suivants conçus par l'École nationale des pompiers du Québec :

- Pompier 1 et autosauvetage;
- Matières dangereuses – Opération;
- Désincarcération;
- Véhicule d'élévation;
- Autopompe.

Notre objectif est d'offrir aux pompiers jusqu'à trente-six (36) heures d'entraînement en lien avec le combat d'incendie et les opérations de véhicules et trente-deux (32) heures pour les équipes spécialisées.

La moyenne de 2015 pour les entraînements de maintien des compétences se situe à dix-sept (17) heures par pompier en combat d'incendie et à dix-neuf (19) heures par pompier pour les équipes spécialisées. Toutefois, il faut tenir compte que nos pompiers ont participé en moyenne à cent vingt-six (126) heures de formation initiale, ce qui explique la diminution des heures d'entraînement.

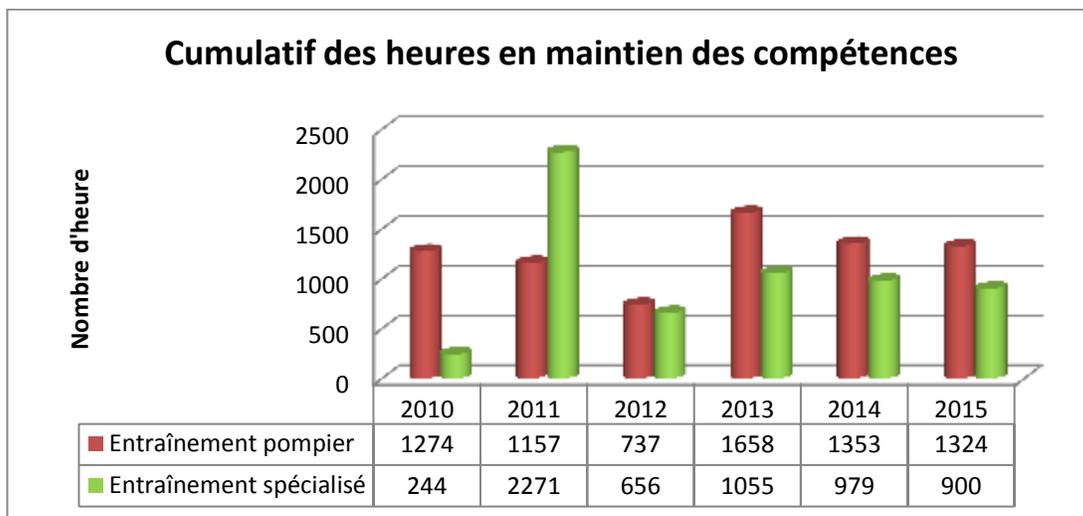


Tableau 19 – Cumulatif des heures en maintien des compétences

ENTRAÎNEMENTS EN CASERNE ET THÈME DU MOIS

La formation continue se compose d'entraînements réguliers sur la tâche de pompier, d'entraînements spécifiques aux équipes spécialisées et de formations professionnelles accréditées.

Le chef de division à la formation supervise la préparation des entraînements en lien avec le combat d'incendie, la tâche régulière de pompier et les interventions spécialisées. Un capitaine aux opérations et le lieutenant instructeur assistent le chef de division à la formation dans la réalisation de cette tâche. Ces entraînements font l'objet de thème du mois dispensés par l'équipe d'instructeurs.

Les entraînements pour les équipes spécialisées sont organisés et donnés par les lieutenants d'équipes. Ces entraînements sont indépendants des thèmes du mois.

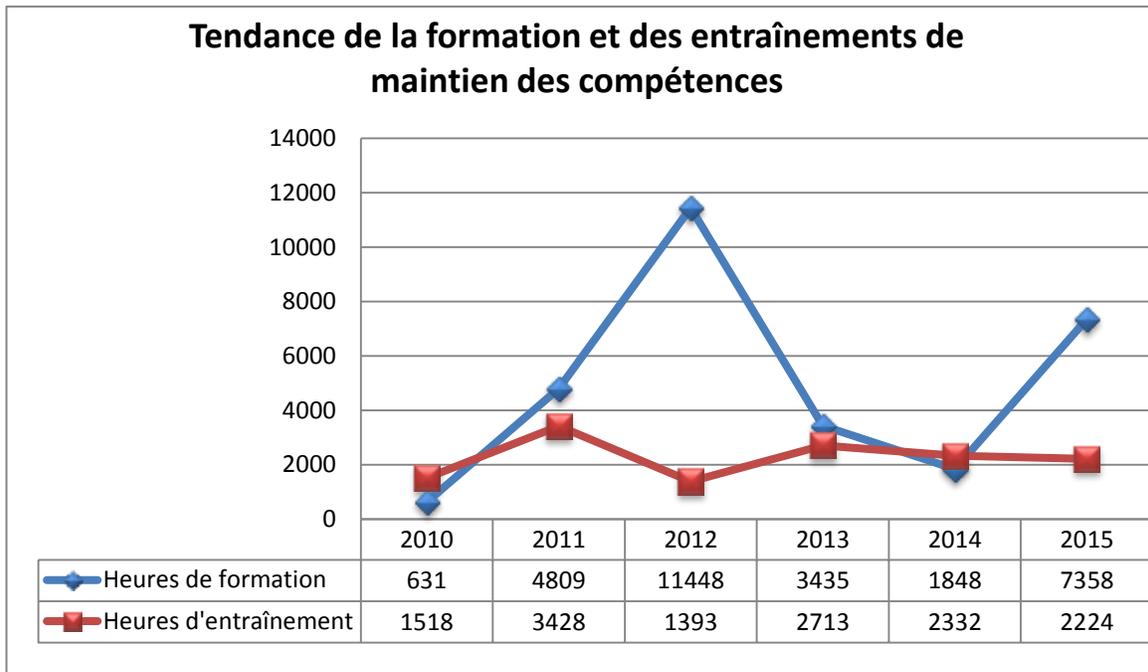


Tableau 20 – Comparatif des heures en entraînement et maintien des compétences

THÉMATIQUES DES ENTRAÎNEMENTS

Les sessions d'entraînement permettent aux pompiers du Service de se maintenir à jour dans les nombreuses tâches du métier et aussi d'en apprendre davantage sur les nouveautés du métier.

Voici les principaux thèmes d'entraînements abordés en 2015 :

Intervention incendie :

- Processus d'intervention pour un bâtiment attaché et de grande dimension;
- Prévention incendie;
- Prise en charge des opérations de la force de frappe initiale;
- Coordination d'une équipe d'attaque à l'intérieur d'un bâtiment;
- Révision des tactiques d'intervention;
- Communication radio;
- Utilisation des jets de lance.

Opération des véhicules d'intervention :

- Méthodes d'alimentation avancées ;
- Opération du véhicule d'élévation;
- Alimentation hors réseau;
- Conduire des véhicules d'intervention.

Intervenir en présence de matières dangereuses :

- Mener une mission de reconnaissance;
- Détection à l'aide d'un détecteur 4 gaz;
- Procéder à des tactiques de contrôle des produits.

Opérations spécialisées :

- Assister une équipe d'intervention spécialisée;
- Manœuvres de désincarcération sur une automobile;
- Approche d'une victime et sécurisation de l'habitacle.

Soins d'urgence :

- Maintien des compétences pour les Premiers répondants;
- Utilisation d'un matelas immobilisateur et dispositif d'extraction.

MOYENNE DES HEURES DE FORMATION PAR POMPIER

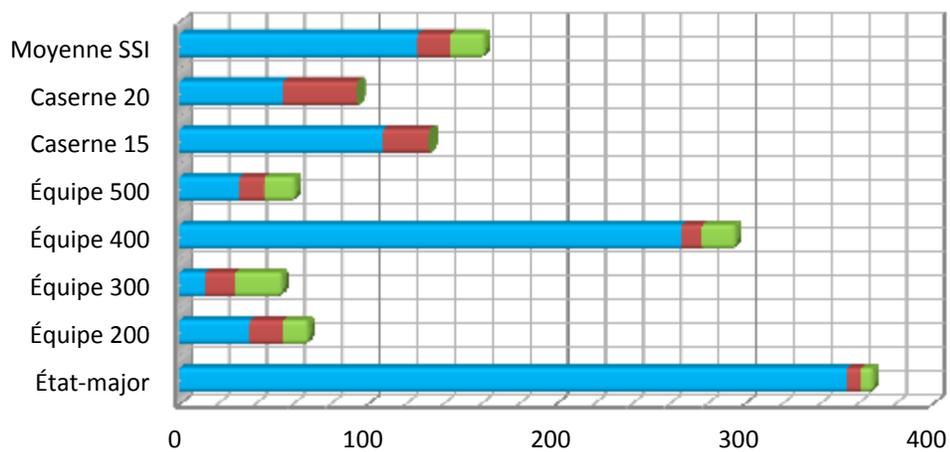
Pour 2015, la moyenne d'heures cumulées de formation et d'entraînement pour l'ensemble des membres du Service est de cent cinquante-cinq (155) heures par pompier. La cible à atteindre pour se conformer à la norme NFPA 1500 (édition de 1997) est un minimum de quarante-huit (48) heures de formation et d'entraînement par pompier annuellement.

Ce résultat dépasse la cible fixée par notre Service de soixante-quinze (75) heures par pompier pour inclure l'entraînement dans les sauvetages spécialisés.

Le personnel pompier a investi presque trois (3) fois plus d'heures en acquisition de connaissances que de temps passé à l'entraînement. Ces heures de formation sont essentiellement liées aux dix (10) pompiers et officiers inscrits au diplôme d'études professionnelles du programme *Intervention en sécurité incendie*.

De plus, l'état-major continu toujours à poursuivre son développement de compétences avec mille huit cent quarante-cinq (1845) heures de formation et d'entraînement, ce qui représente en moyenne trois cent soixante-neuf (369) heures par officier-cadre.

Moyenne d'heures en entraînement et en formation par pompier



	État-major	Équipe 200	Équipe 300	Équipe 400	Équipe 500	Caserne 15	Caserne 20	Moyenne SSI
Formation	355	37	13	267	32	108	55	126
Entraînement de base	7	17	16	11	13	25	40	17
Entraînement spécialisé	7	14	26	18	17	0	0	19

Heures

Tableau 21 – Moyenne d'heures de formation et d'entraînement par pompier

Distribution des heures par équipe	État-major	Équipe 200	Équipe 300	Équipe 400	Équipe 500	Caserne 20	Caserne 15	Moyenne par équipe
Année 2015	2313	1041	772	3929	870	1040	1093	1661
Total année 2015:								11058 h

Tableau 22 – Heures de formation continue par équipe

COLLABORATION AVEC LE CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Notre Service collabore de plus en plus avec le Cégep de Rivière-du-Loup dans le programme de Soins préhospitaliers d'urgence. Ce programme technique forme la nouvelle génération de technicien ambulancier. Notre collaboration permet de présenter le métier de pompier et notre rôle comme intervenant d'urgence aux étudiants de première année.

De plus, notre Service participe au cours « Situations particulières 2 » où les futurs paramédics apprennent à travailler en collaboration avec

le Service incendie sur des cas de matières dangereuses, de sauvetage nautique, de désincarcération de véhicules routiers et de sauvetage technique.

Cette participation permet d'élaborer des simulations très proches de la réalité, ce qui est très profitable pour l'entraînement de nos équipes spécialisées.

4^E SYMPOSIUM DE FORMATION EN SÉCURITÉ INCENDIE DE L'EST-DU-QUÉBEC

La Ville de Rivière-du-Loup a été l'hôte du 4^e Symposium de formation en sécurité incendie de l'Est-du-Québec en juin 2015. D'une durée de quatre (4) jours, cette activité initiée par la MRC de la Mitis en 2011 a pour but d'offrir des trucs et astuces aux pompiers et officiers impliqués en formation incendie.

La formule offerte cette année à Rivière-du-Loup a permis d'intégrer des nouveautés comme des ateliers pratiques soutenues par l'École nationale des pompiers du Québec et l'Institut de protection contre les incendies du Québec.



C'est plus de quatre-vingts (80) participants qui ont assisté aux différents ateliers et conférences. Tous les ateliers et conférences du samedi furent développés par notre division formation avec le soutien de la division prévention et des partenaires externes comme l'Institut de protection contre les incendies du Québec et l'École nationale des pompiers du Québec.

ACTIVITÉS DU CENTRE DE FORMATION RÉGIONAL EN SÉCURITÉ INCENDIE

L'année 2014 marquait l'ouverture de nos installations de formation sur la rue Dionne. Le centre de formation a permis d'offrir un service de formation professionnelle à nos pompiers ainsi qu'à nos partenaires d'entraide.

En 2015, l'ENPQ nous a nommés gestionnaires de formation Officier non urbain, ce qui démontre le leadership de notre organisation.

Lors de la dernière année, le centre de formation a offert différents services aux Services de sécurité incendie et organisations suivantes :

● Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	● Saint-Éloi
● SSI KamEst	● Saint-Simon
● Rimouski	● Saint-Clément
● Saint-Mathieu-de-Rioux	● Trois-Pistoles
● Saint-Jean-de-Dieu	● Témiscouata-sur-le-Lac
● Dégelis ;	● EducExpert
● Commission scolaire des Fleuves et des Lacs	● Grande-Rivière
● Chandler	● Cacouna
● Saint-Antonin	● La Pocatière

Dans le graphique suivant, nous retrouvons le détail des certificats émis par l'École nationale des pompiers du Québec pour les formations complétées via notre centre de formation en 2014 et 2015.

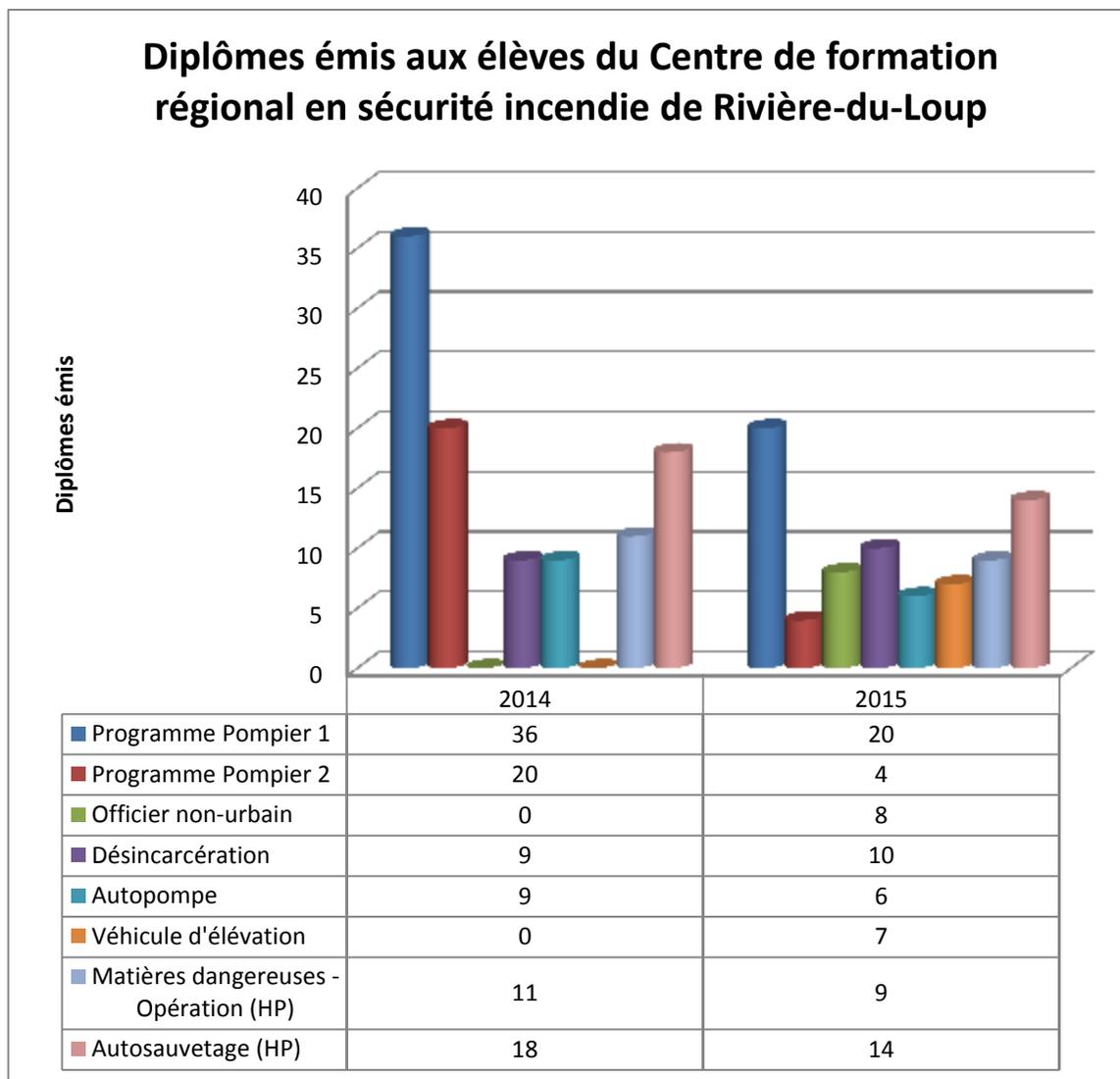


Tableau 23 – Diplômes émis

En bref, c'est près de quatre-vingts (80) nouveaux pompiers diplômés par notre centre de formation. Ce chiffre n'inclut pas les gestionnaires de formation de l'extérieur qui envoient leurs candidats en examen dans nos installations.

C'est aussi un plus pour l'économie locale puisque les salaires des formateurs, le matériel ainsi que les dépenses des pompiers en formation demeurent dans la région.

10. Pour nous joindre

Service de la sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup

553, rue Lafontaine, C.P. 37
Rivière-du-Loup, Québec G5R 3Y7

Téléphone : 418 862-5901
Télécopieur : 418 867-2104

Urgence : 911

Éric Bérubé

Directeur et chef aux opérations

Courriel : eric.berube@ville.riviere-du-loup.qc.ca

Éric Deschênes

Chef de division - prévention

Courriel : eric.deschenes@ville.riviere-du-loup.qc.ca

Simon Desjardins

Chef de division - formation

Courriel : simon.desjardins@ville.riviere-du-loup.qc.ca

